

pour toutes sortes de projets folichons en autant que cela préserve l'image du premier ministre. Mais quand cela vient dans les choses aussi fondamentales que la famille, et on se dit très préoccupé par les valeurs traditionnelles, monsieur le Président. Mais quelle sorte de société voulons-nous construire? Est-ce que c'est maintenant plus important de s'assurer que le premier ministre paraît bien ou de s'assurer que la famille canadienne soit encouragée? Pourtant, Dieu sait, monsieur le Président, que je ne suis pas un traditionaliste! Mais je vous dirai que dans ce genre de valeurs fondamentales, je pense que les politiciens n'ont pas le droit de se mettre la tête dans le sable, d'écouter aveuglément le ministre des Finances (M. Wilson) ainsi que le premier ministre et d'être complices d'une injustice. Il n'y a pas de partisanerie là-dedans, monsieur le Président. C'est tout simplement inacceptable, que l'on soit «bleu», «rouge», «vert» ou «caille», parce qu'il y a des familles dans tous les partis politiques.

C'est à cela, monsieur le Président, que j'invite mes collègues à réfléchir parce qu'un jour il y aura des enfants qui leur reprocheront.

● (1550)

[Traduction]

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, j'interviens pour prendre part au débat sur la motion de renvoi à six mois du projet de loi C-70 tendant à modifier la Loi sur les allocations familiales. Je suis très heureux de le faire, car il est absolument indispensable de prendre tous les moyens à notre disposition pour retarder l'étude du projet de loi et, si le gouvernement ne le retire pas, le faire avorter de cette façon.

En expliquant pourquoi il me paraît nécessaire de faire avorter le projet de loi, je voudrais dire quelques mots de l'inauguration de la présente session du Parlement. Je me rappelle avoir été présent dans cet édifice en novembre 1984 et être allé à la salle du Sénat entendre le Gouverneur général lire le discours du trône. Je me trouvais juste à l'extérieur des portes en compagnie de nombreux autres députés, dont certains ministres. Nous écoutions tous attentivement. J'ai levé les yeux à un moment donné et j'ai aperçu le ministre des Finances (M. Wilson) qui se trouvait à moins de six pieds du moi. Au moment où le gouverneur général lisait la phrase: «Il est incontestable que nous devons nous attaquer de toute urgence au déficit», j'ai regardé en direction du ministre des Finances en haussant les sourcils car il s'agit très certainement d'une question qui se prête à la contestation. Il a hoché la tête d'un air solennel, et j'ai compris une des réalités à propos de ce gouvernement-là. Quelles qu'aient été les promesses faites aux électeurs canadiens à l'été de 1984, certains membres clefs du gouvernement étaient convaincus qu'on ne pourrait mettre le pays sur la voie de la prospérité qu'en s'attaquant au déficit quoi qu'il en coûte.

Alors que nous revenions à la Chambre, j'ai saisi l'occasion pour dire un mot au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp). Comme vous le comprendrez, monsieur le Président, cela avait une importance toute spéciale pour moi, car je n'avais pas eu l'occasion de lui serrer la main et de discuter brièvement avec lui. Nous sommes entrés à la Chambre ensemble et au moment de nous quitter, je lui ai dit d'un Epp à un autre, «Faites attention aux sabreurs». Après un moment

d'hésitation, le ministre s'est mis à rire, à l'instar des conservateurs qui l'entouraient. Dix mois plus tard, il est évident, comme ça l'était au printemps dernier, que ce n'était pas une blague. En fait, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social allait être forcé de s'incliner devant les sabreurs malgré ses protestations.

Il est devenu manifeste, en fait, le 23 mai, que Bay Street l'avait emporté sur Main Street, et que River Heights et Tuxedo passaient avant Steinbach et Sainte-Anne. Au début du mois de juillet, alors que j'ai parcouru le sud du Manitoba et les régions dans lesquelles j'ai grandi, je me suis demandé ce que les gens de Provencher pouvaient penser au sujet de leur député, le ministre qui avait parlé avec tant d'éclat au cours des mois précédents des mesures que le gouvernement allait prendre, et qui avait été forcé de reculer de façon ignominieuse dans le cas de la désindexation des allocations familiales. Après tout, en janvier, il a publié un document de consultation dans lequel il précise, à la page 6, que le troisième principe régissant le réexamen des prestations au titre des enfants et des pensions de vieillesse serait le suivant:

Aucune économie réalisée par suite de la modification des programmes ne servira à réduire le déficit.

C'était là une déclaration hardie et catégorique. Il avait, en fait, invité les Canadiens et les députés à penser avec lui à des moyens d'assurer une plus grande équité dans la distribution des avantages provenant de ces programmes sans nuire à l'universalité des allocations familiales ni à la sécurité de la vieillesse.

Il est malheureusement apparu clairement dans ses observations de lundi qu'il a été forcé de céder sur ce point. Il est allé jusqu'à présenter carrément les économies qui vont être réalisées dans ce domaine comme un moyen de réduire le déficit sans s'excuser, ni défendre sa position, d'après ce que j'ai pu voir.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a, comme en témoigne la page 6619 du hansard du 16 septembre 1985, déclaré ceci au sujet du projet de loi C-70:

Dans le budget présenté le 23 mai 1985 par le ministre des Finances (M. Wilson), le gouvernement a annoncé son intention de réorganiser le régime fédéral des allocations familiales en vue de mieux soutenir les familles à faible revenu, tout en s'efforçant de réduire notre dette nationale. Ce projet de loi constitue une première démarche vers la réalisation de ce double objectif.

Selon moi, il s'agit d'un aveu tout à fait franc. Ce qui avait été rejeté en janvier comme solution, ce qui avait été nié dans la déclaration des principes qui régissent les actions du gouvernement, avait finalement été accepté sur les instances du ministre des Finances. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a ajouté:

Beaucoup de ceux qui se préoccupent de la dette et du déficit nous ont conseillé des mesures plus rigoureuses. Je pense notamment à ceux qui voudraient réduire les dépenses de l'État en supprimant certains de nos programmes sociaux, dont les allocations familiales.

Ce paragraphe constitue un aveu incroyable du genre de luttes qui ont été menées, si ce n'est au caucus, alors au cabinet, afin de conserver quelque chose du régime. Je suppose qu'il faut reconnaître que le ministre est parvenu à conserver une partie du régime, mais il ne reste, sans aucun doute, plus rien du dépôt sacré dont on parlait à l'été de 1984, lorsque de pareilles déclarations sont faites le 16 septembre.